



COMMUNE DE MORCHAN



**LES AMIS DU CYCLISME NESLOIS**

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL  
UFOLEP de la Somme  
CYCLOSPORT SUR ROUTE**

**Dimanche 15 mai 2022  
MORCHAIN**

**Restauration sur place**

# CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL UFOLEP de la Somme CYCLOSPORT SUR ROUTE Dimanche 15 mai 2022

-----

LE CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL UFOLEP DE LA SOMME DE CYCLOSPORT 2022

Se déroulera le Dimanche 15 mai 2022 à MORCHAIN. Il est organisé par AC-NESLE sous l'égide du Comité Départemental UFOLEP de la SOMME.

Les règlements nationaux UFOLEP afférents à l'activité y seront appliqués

Cette épreuve est ouverte aux licenciés UFOLEP titulaires d'une carte cyclo sportive,

Ne peuvent participer aux championnats Départementaux dans les catégories adultes que les cyclos sportifs ayant participé à au moins 5 courses inscrites aux calendriers officiels de la Somme quelle que soit l'activité cycliste (VTT cyclocross cyclo sport) dont au moins 2 en cyclo sport dans les 12 mois précédents la date du championnat Départemental.

Cette obligation est ramenée à 2 courses cyclo sport pour les jeunes de moins de 16 ans.

Engagements : Tarif : 7 € par participant

**Uniquement par intermédiaire des Clubs** (pas d'engagement individuel)

A envoyer **au plus tard** le vendredi 07 mai 2022(dernier délai)

Par courrier : Marcel POULET 2, route de MOYENCOURT 80190 LANGUEVOISIN-QUIQUERY  
Avec le règlement par chèque à l'ordre du AC-NESLE

Contact : tel 03 22 88 25 49 ou 06 13 99 20 77

Mail : [pajot@cegetel.net](mailto:pajot@cegetel.net)

## DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT

DEPART / ARRIVEE :

MORCHAIN

- Circuit : 9 km

Aucun véhicule ne sera toléré sur le circuit, hormis les véhicules de l'organisation

Le contrôle des braquets aura lieu avant le départ, pour la **catégorie Minimés 46 x 14= 7.1 m** et Pour les 3 premiers, un contrôle sera fait à l'arrivée (**en cas d'absence au contrôle, il n'y aura pas de classement**).

DOSSARDS :

- Matin : A partir de 8h00 – place du village rue de PERTAIN

- Après-midi : A partir de 12h00 – place du village, rue de PERTAIN

## PLANNING DE LA JOURNEE

CATEGORIES	Nbre tours	Km	Heures de départ
<b>Jeunes 15-16 ans</b> Nés entre 1/01/2006 et 31/12/2007	5	45	9h00
<b>Jeunes 13-14 ans</b> Nés entre 1/01/2008 et 31/12/2009	4	36	9h05
<b>Féminines 17-29 ans</b> nées entre 1/01/1993 et 31/12/2005	6	54	9 h 10
<b>Féminines 30-39 ans</b> nées entre 1/01/1983 et 31/12/1992	6	54	9 h 10
<b>Féminines 40-49 ans</b> nées entre 01/01/1973 et 31/12/1982	6	54	9 h10
<b>Vétérans 50-59 ans</b> nés entre 1/01/1963et 31/12/1972	7	63	9h15
<b>et 60 et +</b> nés avant le 31/12/1962	6	54	9h20
CATEGORIES	Nbre tours	Km	Heures de départ
<b>Séniors 20/29 ans</b> Nés entre 1/01/1993 et 31/12/2002	9	81	13h30
<b>Juniors 17-18-19 ans</b> Nés entre 1/01/2003 et 31/12/2005	8	72	13h35
<b>Séniors 30-39 ans</b> Nés entre 1/01/1983 et 31/12/992	9	81	15h40
<b>Vétérans 40-49 ans</b> Nés entre 1/01/1973 et 31/12/1982	8	72	15h45

**Remise des récompenses  
sur le site à 12h00 pour les  
catégories du matin**

**Remise des récompenses sur le site à 18h30 pour les catégories de l'après-midi**

## RÈGLEMENT OFFICIEL DE L'ÉPREUVE

**Article 1 : Catégories** : Dans toutes les catégories ci-dessus, le titre ne sera décerné que s'il y a au moins 3 partant(e)s.

La CSDU pourra procéder éventuellement à des regroupements dans les catégories sous-représentées (féminines)

**Article 2 : Obligations** : Le championnat Départemental et le championnat Régional sont des épreuves qualificatives obligatoires pour le championnat National 2022.

**Article 3 : Déroulement** : Sous peine de déclassement il est interdit de prendre les roues d'un coureur d'une autre catégorie

Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour toutes les catégories pendant la reconnaissance du parcours, à l'échauffement et pendant la compétition. L'échauffement sera interdit sur le circuit pendant le déroulement des courses et en cas de non-respect le coureur pourra se voir interdire de prendre le départ de la course.

**Article 4 : Tenue vestimentaire** : Pour la cérémonie protocolaire, la tenue de cycliste (Haut et Bas) est obligatoire. En cas de non respect de cette règle, l'intéressé(e) se verra refuser l'accès au podium.

**Article 5 : Dépannage & Ravitaillement** : Dépannage et ravitaillement libre sur le coté droit de la route pendant tout le déroulement de l'épreuve sauf dans la zone du podium sur 300 mètres avant et après la ligne d'arrivée. Le ravitaillement est interdit pour les épreuves de moins de 50 Km.

**Article 6 : Récompenses** : Premier de chaque catégorie : Maillot départemental, un bouquet et une coupe.

Une Médaille offerte aux 3 premiers. **le podium de chaque catégorie ont obligations de venir aux récompenses protocolaires.** (Pour le respect de L'UFOLEP, des organisateurs et des partenaires)

**Article 7 : Contrôle médical** : Un contrôle sera demandé aux instances compétentes concernées par ces championnats à l'issue de l'épreuve, il appartiendra à chaque concurrent de consulter la liste affichée sur le podium pour vérifier s'il est retenu pour subir ce contrôle.

**Article 8 : les coureurs s'engagent à respecter les règles sanitaires du COVID 19, en fonction du décret en vigueur.**

**BULLETIN D'INSCRIPTION CLUB**  
**Championnat départemental UFOLEP**  
**De la Somme Cyclo-sport sur route**

**MORCHAIN LE DIMANCHE 15 MAI 2022**

Tarif : **7 €** par participant

Par courrier

NOM DU CLUB .....

Nom du responsable : .....

Adresse : .....

tél. : ..... Port : .....

E-mail :

Nom	Prénom	Date de Naissance	Catégorie d'âge	N° de licence

Le président certifie que les coureurs engagés ont bien participé à 3 épreuves en cyclo sport (2 pour les moins de 16 ans)  
Inscrites au calendrier Somme.

Signature du Président

À envoyer au plus tard le 07/05/2022  
Avec le règlement par chèque à l'ordre AC-NESLE